

1. Identification de la Compagnie et du Produit Chimique

Nom de la substance	CIMFREE® VG-S175 Fluide métallurgique
Version n°	01
Date de publication	06-03-2015
No CAS	Mélange
Numéro de la fiche signalétique:	Sans objet
Utilisation recommandée	Fluide métallurgique
Fabricant	
Nom de la société	CIMCOOL® Industrial Products LLC Rue de 3000 Disney Cincinnati, Ohio 45209
Telephone (General Information)	513-458-8100
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-424-9300 (CHEMTREC)
Emergency telephone number (outside USA)	1-703-527-3887 (CHEMTREC)
Fournisseur	
Nom de la société	Milacron Canada Corp.
Adresse	1175 Appleby Line Road, Unit B-1 Burlington Ontario L7L5H9 Canada
Telephone (General Information)	905-319-1919
Emergency telephone number (outside USA)	1-703-527-3887 (CHEMTREC)

2. Information D'Urgence

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
Yeux	Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.
Peau	Peut entraîner une irritation de la peau. Éviter tout contact avec la peau.
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition et Information Des Ingrédients

Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
PHOSPHATE DE TRICRÉSYLE	1330-78-5	1 - 5
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. PREMIERS SOINS

Procédures de premiers soins

Inhalation	S'il y a respiration difficile, retirez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact cutané	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et enlever les chaussures et vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Contact avec les yeux.	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche. Ne pas donner de liquide. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin en cas de malaise.
Conseils généraux	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Indice d'inflammabilité	Ininflammable d'après les critères du SIMDUT.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂). Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Protection pour les pompiers	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipement de protection pour les pompiers	Porter un équipement de protection adéquat.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Sans objet.
Sensibilité aux chocs	Sans objet.
Produits de combustion dangereux	Fumée, émanations et oxydes de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.
Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Méthodes de nettoyage	Ne pas rejeter dans l'environnement. Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention	Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
Entreposage	Pour préserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Température ambiante - conditions normales. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Tenir ce produit à distance de toute nourriture, boisson ou de tout produit d'alimentation animale. Empêcher la substance de geler. Si le produit est gelé, il se séparera. Le laisser entièrement fondre à la température ambiante et bien l'agiter avant de l'utiliser.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Mécanismes techniques	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.
Équipement de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter le contact avec les yeux. La présence d'une fontaine pour rinçage des yeux est recommandée.
Protection de la peau	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection des mains	Utiliser des gants de protection en : Nitrile.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	CLEAR
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Non disponible.
Odeur	CHEMICAL
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Sans objet
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de la vapeur	Non disponible.
Point d'ébullition	266.11 °C (511 °F)
Point de fusion/point de congélation	Indéterminé
Solubilité (eau)	Insoluble dans l'eau
Densité	0.93
Densité relative	Non disponible.

Point d'éclair	> 265.6 °C (> 510 °F)
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Taux d'évaporation	Sans objet
Autres données	
VOC ASTM D2369	0 %

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Éviter le contact avec les oxydants ou les agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	Fumée, émanations et oxydes de carbone.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
PHOSPHATE DE TRICRÉSYLE (CAS 1330-78-5)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	3000 mg/kg
Effets aigus	On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.	
Sensibilisation	Non classé.	
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
Carcinogen Listings	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire. Délipidation, dessèchement et gerçures de la peau.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Provoque une irritation des yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.	
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Tératogénicité	Non classé.	
Symptômes et organes visés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Dégraissage de la peau.	
Matériaux synergétiques	Sans objet.	
Autres informations	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
PHOSPHATE DE TRICRÉSYLE (CAS 1330-78-5)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna) 2.3 - 4.5 mg/l, 48 heures

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Poisson	CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	0.21 - 0.32 mg/l, 96 heures
Écotoxicité	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.	
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.	
Toxicité aquatique	Non disponible.	
Persistance et dégradation	Non disponible.	
Coefficient de partage	5.11	
PHOSPHATE DE TRICRÉSYLE		
Mobilité dans l'environnement	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination	Consulter les autorités avant la mise au rebut. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
classification SIMDUT	D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE
Étiquetage SIMDUT	



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur l'inventaire ou exempt (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur l'inventaire ou exempt (oui/non)*
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. AUTRES INFORMATIONS

Classification HMIS®

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Préparée par

Ann Ball
513-458-8100

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu entièrement.